

Propositions présentées par le RÉFO à la 7^e Assemblée générale annuelle de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, London (Ontario)

ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES EN FRANÇAIS ET RÉTENTION DES JEUNES

Considérant que :

- La poursuite d'études postsecondaires en français est vecteur de l'épanouissement linguistique et culturel de la jeunesse franco-ontarienne;
- L'accessibilité aux programmes d'études en français reste limitée en Ontario à comparer aux programmes en anglais. C'est-à-dire, seulement 22 % des programmes postsecondaires qui sont offerts en anglais le sont aussi en français;
- 78 % des diplômé(e)s du secondaire franco-ontarien poursuivent leurs études dans un programme postsecondaire en anglais;
- Moins de 3 % des programmes postsecondaires sont disponibles en français dans le centre-sud-ouest de l'Ontario;
- Le choix de poursuivre ses études en anglais est souvent lié à un manque d'accès à un programme de langue française dans sa région;
- Le gouvernement de l'Ontario a récemment aboli la Bourse pour étudier en français, la seule aide financière gouvernementale qui encourageait les jeunes franco-ontariens à poursuivre leurs études en français;

Le Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO) propose que l'AFO entreprenne des démarches auprès du gouvernement ontarien pour améliorer, de façon substantielle, l'accessibilité aux programmes universitaires et collégiaux en français en Ontario, particulièrement dans le centre-sud-ouest, afin que plus de personnes poursuivent leurs études en français dans notre province.

Proposé par : Alain Dupuis, porte-parole du RÉFO

Appuyé par : Joanne Gervais, DG de l'ACFO du Grand Sudbury

Adopté à l'unanimité (16 septembre 2012)

GOVERNANCE ET AUTONOMIE DANS LE DOMAINE UNIVERSITAIRE

Considérant que :

- L'Ontario a la plus importante population francophone hors Québec et que son bassin est suffisant pour justifier la création d'institutions postsecondaires francophones autonomes;
- Nos deux collèges francophones ont connu un succès remarquable depuis leur création et comptent la plus importante hausse d'inscriptions parmi tous les collèges de la province;
- Les autres communautés linguistiques nationales en situation minoritaire ont, dans plusieurs cas, accès à des institutions universitaires qui bénéficient d'une pleine autonomie (N.-B. : U. de Moncton, N.-É. : U. Sainte-Anne, QC : McGill, Concordia et Bishop's);
- Que la province justifie déjà la création d'institutions universitaires autonomes pour des communautés remarquablement plus petites que la communauté franco-ontarienne (Algoma, Nippissing);
- Les Franco-Ontarien(ne) possèdent déjà une gouvernance autonome de leurs conseils scolaires et collèges communautaires francophones et la création d'une institution universitaire francophone est essentielle afin d'atteindre une complétude institutionnelle, nécessaire à l'épanouissement, à la pérennité et au rayonnement de la communauté franco-ontarienne;

Le Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO) propose que l'AFO développe un plan d'action pour la gouvernance et l'autonomie dans le domaine universitaire, qui mènera à la mise sur pied d'une université de langue française qui sera à l'image des aspirations de notre communauté.

Proposé par : Alain Dupuis, porte-parole du RÉFO

Appuyé par : Joanne Gervais, DG de l'ACFO du Grand Sudbury

Adopté à l'unanimité (16 septembre 2012)